PROCLAMATION
Par Joseph Walker,
GOUVERNEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

A TOUS ceux qui verront ou entendront ces présentes, salut :

Considérant que le premier district congressionnel de l'Etat de la Louisiane, composé des paroisses ci-dessous désignées, savoir : Ascension, Assomption, Lafourche, Terre-Bonne, Jean-Baptiste, St Jacques, Ascension, Lafourche, Interieure et Terre-Bonne, ayant perdu le droit de députer au Congrès des Etats-Unis, en vertu du recensement fédéral, et considérant que le second district congressionnel, composé de la Seconde Municipalité de la Nouvelle-Orléans, de cette ville, de Jefferson, St Charles, St Jean-Baptiste, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche, Interieure et Terre-Bonne, ayant perdu le droit de députer au Congrès des Etats-Unis, en vertu du recensement fédéral, et considérant que le troisième district composé des paroisses d'Avoyelles, Rapides, Franklin, Catroll, Madison, Tensas, Carroll, St Tammany, Washington, St-Helène, Livingston, Feliciana, Pointe-Coupée, Iberville, St Landry, Baton Rouge, et St Baton Rouge et Iberville, ayant droit de députer au Congrès des Etats-Unis, en vertu du recensement fédéral, et considérant que le quatrième district composé des paroisses de Union, St Landry, Catahoula, Rapides, Natchitoches, Sabine, Desoto, Caddo, Claiborne, Jackson, Union, Ouachita, Morehouse, Lesueur, Carroll, Madison, Tensas, Franklin, Catroll, Rapides, Avoyelles, Caldwell